

Procédure de renseignement des questionnaires FSE / IEJ

Entrée du stagiaire en formation

Sortie du stagiaire de formation
(Fin de la formation ou sortie anticipée)

Renseignement par le stagiaire du questionnaire papier « questions à l'entrée de formation » et signature

Renseignement par le stagiaire du questionnaire papier « questions à la sortie de formation » et signature

- Saisie par l'Organisme de Formation des questionnaires dans **Viziaprog**
- Scan du questionnaire signé **dans l'outil** à rattacher au stagiaire concerné
- Destruction du questionnaire papier et des enregistrements électroniques du scan

Précautions à prendre par les organismes de formation

- S'assurer que :
 - ✓ tous les stagiaires de – 26 ans ont rempli les questionnaires (hormis les stagiaires en Emploi d'avenir) ;
 - ✓ toutes les réponses aux questions ont été renseignées ; sinon l'organisme de formation ne pourra pas enregistrer le questionnaire dans l'outil ;
 - ✓ les questionnaires sont scannés et déposés pour chaque stagiaire sur Viziaprog ;
 - ✓ toutes les précautions utiles sont prises pour préserver la sécurité des données recueillies, notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.